

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 24 octobre 2019 à 20h30

Secrétaire de séance : Xavier DELAPORTE

Présents (6) : Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET

Absents excusés (2) : Thida AO, Sébastien SAULE

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Pouvoirs (2) : Thida AO donne pouvoir à Isabelle CAVALLO, Sébastien SAULE donne pouvoir à Xavier DELAPORTE

Quorum (5) : atteint

1. Modification de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme La Maire, le conseil municipal valide l'ajout de deux délibérations à l'ordre du jour :

- Camping - Engagement d'une procédure de délégation de service public pour la gestion
- Arrêté municipal anti pesticides – motion de soutien.

2. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votants	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 23 septembre 2019	8	7	0	1	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le procès-verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du procès-verbal avec le déroulement de la séance.

3. Délibérations

DCM 66 - FINANCES - Budget communal – décision modificative n°4

Il s'agit d'ajuster des opérations pour intégrer : la démarche DSP camping, les travaux de l'église, les travaux STEP des buis, l'échéance 2018 PLUi, les frais d'acte pour le transfert des sections, pour le bail emphytéotique du bâtiment Notre Dame, les ajustements budgétaires opérations Pré du Comte, les prévisions de travaux qui ne seront pas réalisés.

En euros	En dépense		En recette	
	diminution	augmentation	diminution	augmentation
FONCTIONNEMENT				
023 – virement à section invstt	15 410			
6226 – frais actes		15 410		
TOTAL EN FONCTIONNEMENT	15 410	15 410	0	0
INVESTISSEMENT				
Op 18 - église		11 700		
Op 20 - camping		3 750		
Op 67 - voiries		2 000		
Op 76 – bâtiments communaux	3 000			
Op 115 - STEP de St Même	1 000			
Op 116 – STEP des BUIS		8 980		
Op 117 - raccords	2 700			
Op 118 - toitures	5 000			
Op 122 - PLUi		1 870		
Op 123 – Seuil du Cozon	50 000		29 000	

Op 103 – Pré du Comte – RS		14 000		
Op 120 – Pré du compte – EU	17 600			
6226 – Maison Blanche	7 410			
021 – virement de section fctt			15 410	
TOTAL EN INVESTISSEMENT	86 710	42 300	44 410	0

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 67 - Relais téléphonie mobile - Convention avec l'opérateur Bouygues Télécom

Il s'agit de valider la convention avec Bouygues Telecom pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile sur la parcelle C1715 aux Varvat. Redevance annuel 500 €.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 68 - Convention avec MUTUALP – Accréditation mutuelle communale

Il s'agit de valider la convention avec MUTUALP pour permettre aux habitants qui n'en ont pas (retraités, chômeurs, sans emploi) de bénéficier d'une mutuelle santé

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 69 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Actualisation du taux de redevance

Il s'agit d'actualiser le taux de redevance de l'agence de l'eau pour modernisation des réseaux de collecte 0,15 €/m³ au lieu de 0,155 €/m³ applicable au 1^{er} janvier 2019.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 70 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - RPQS 2018

Il s'agit de valider le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. A noter : les performances de la STEP de St Même sont meilleures que celles de la STEP des Buis. Maintien du montant total des recettes de redevance malgré une baisse des quantités d'eau, il faut donc bien réévaluer les tarifs régulièrement pour maintenir l'équilibre des dépenses et recettes assainissement.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 71 - CIMETIERE - Annulation du taux de la répartition du produit des concessions

Il s'agit d'annuler la délibération du 25 juillet 2000 fixant un taux de reversement au CIAS de Les Echelles sur le produit des concessions au cimetière communal

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 72 - LITIGE - Affaire VODOZ / trottoir sur le domaine public – désignation de l'avocate

Il s'agit de désigner M^o DURAZ, avocate, pour assurer notre défense dans le litige qui oppose la commune à M Vodoz pour construction d'un trottoir en partie sur le domaine communal.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 73 - LITIGE - Affaire Vincent ROBERT / construction illégale – constitution de partie civile et désignation de l'avocate

Il s'agit de se porter partie civile au Tribunal correctionnel dans l'affaire Vincent ROBERT pour construction illégale (non conforme au permis de construire et au PLU) et de désigner M^o DURAZ, avocate, pour assurer la défense de la commune.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 74 - CAMPING – DSP - lancement de la démarche et désignation d'une commission

Il s'agit de valider le principe de délégation de service public pour l'exploitation du camping municipal « Le Cozon » et d'élire les membres de la commission qui sera chargée d'agréer les candidatures :

- Présidente de droit de la commission : Brigitte BIENASSIS, Maire
- Membres titulaires : Thida AO, Isabelle CAVALLO, Christophe ERROUET

- Membres suppléants : Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Sébastien SAULE

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 75 - Arrêté municipal anti pesticide – motion de soutien

Il s'agit de soutenir l'arrêté municipal anti pesticide publié par Mme la maire le 06/09/2019 pour montrer l'engagement du conseil municipal dans ce sens.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DELIBERATIONS REPORTEES en attente des estimations

- CTM – demande de subvention au FDEC2020
- Aménagement de la traversée du bourg – enfouissement des réseaux secs - Demande de subvention au Conseil Départemental 73 et au SDES

4. SUJETS TRAITES

- **Avancement des projets en cours**
 - **Réseaux du Pré du Comte** : problème de coffret gênant pour le déneigement.
 - **Eglise** : marché chaudière validé. En attente d'intervention. Les cloches sont classées monuments historiques, il est nécessaire de faire une demande de travaux auprès de la DRAC, des financements spécifiques de l'état et du département sont prévus pour ce type de travaux.
 - **Seuil du Cozon** : négociation en cours.
 - **STEP des Buis** : il est nécessaire de remplacer la pompe à boue pour pouvoir évacuer les boues normalement. Visite de Tecno-Converting pour remplacement des lames du décanteur. Les devis ont été validés. L'installation de traitement devra être bypassée pendant 4 à 6 j.
 - **Aménagement de la traversée du bourg** : le Maître d'oeuvre a présenté le plan d'enfouissement des réseaux secs. L'implantation des luminaires a été revue. L'alimentation en électricité d'une maison de St Pierre Isère se fait par le réseau de St Pierre Savoie, le projet prévoit de couper cette alimentation et de la rétablir par St Pierre Isère, le SDES propose de subventionner l'enfouissement de cette ligne, à voir pour que le reste à charge de ces travaux soit pris par St Pierre Isère.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - Rencontre des élus et collectif de Quaix pour cantine locale
 - Relais télécom mobile
 - Commission finances
 - CTM – travaux de réfection
 - Groupe de travail adressage
 - Projet Maison France Service : l'Etat a ciblé la MSAP de St Pierre d'Entremont pour en faire une MFS.
 - Projet Traversée du bourg – réseaux secs
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC – contrat ambition région
 - CCCC – Réforme DGFIP
 - CCCC – PLUi – zonage
 - CCCC – conseil communautaire
 - CCCC – Conseil informel - tourisme
 - Communes des Entremonts – professionnels de santé : arrêt de l'activité du médecin C Peyre Lavigne au 31/12/19, arrivée d'un nouveau médecin M VEU le 06/01/2020
 - CCCC – THD Savoie
 - Canton de Pont de Beauvoisin – gendarmerie
 - ASA de la forêt des Entremonts – assemblée générale
 - CCCC – commission enfance jeunesse
 - CCCC – commission déchets

- **Adressage** – la Poste a envoyé les cartes indiquant les n° des bâtiments, les corrections ont été effectuées.
- **Bulletin municipal** – proposition d'articles : arrêté pesticide, bilan énergie bâtiments, parrainage républicain, nouveau médecin, enquête logement, mutuelle communale, Pré du Comte, DSP du camping, le conseil de village, travaux église, Maison France Service.
- **Conseils de hameaux – bilan** : voir le compte rendu
- **Arrêté pesticide – position du conseil** : Le préfet a envoyé un courrier demandant d'annuler l'arrêté anti pesticide. Mme la Maire a deux mois pour l'annuler. Passé ce délai, le préfet a deux mois pour aller en justice. Mme la maire propose de rencontrer le préfet avant deux mois.
- **Veille sociale**
- **Repas des aînés** : il se déroulera le 15 janvier 2020 au restaurant Le Galetas.

5. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal à la maire

- Déclaration d'intention d'aliéner : pas d'exercice du droit de préemption concernant les transactions sur les parcelles suivantes :
 - B 2208/2210/2209/2013/2014 – Chef-Lieu
 - A 1375/1376 – Le Pré du Comte

6. Courrier et informations diverses

-----&-----

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mercredi 27 novembre 2019 à 20h30